



# *Almont les Junies*

**Bulletin**

**Municipal 2023**

# SOMMAIRE

<b>Editorial</b> .....	p 3
<b>Budget communal 2022</b> .....	p 4-5
<b>Travaux communaux</b>	
↳ Réalisés .....	p 6-7
↳ En cours de réalisation.....	p 7
↳ Projets .....	p 8
<b>Voirie</b>	
↳ Bilan des travaux .....	p 9
<b>La vie municipale</b> .....	p 10-13
<b>La vie de l'école</b> .....	p 14-15
<b>Bibliothèque municipale</b> .....	p 15
<b>Infos Decazeville Communauté</b> .....	p 16-21
<b>Les associations</b>	
↳ Almont Festivités .....	p 22
↳ Foyer des Jeunes .....	p 23
↳ Comité FNACA .....	p 23
↳ Association des Parents d'Elèves.....	p 24
↳ Société de chasse .....	p 24
↳ Les Aînés .....	p 25
↳ Les Rives du Lot .....	p 26
↳ La Méridienne .....	p 27
<b>Infos secrétariat</b> .....	p 28-30
<b>Infos diverses</b> .....	p 31
<b>Les entreprises de notre village</b> .....	p 32-33
<b>Etat civil 2022</b> .....	p 34
<b>Quelques dates à noter dans votre agenda ..</b>	p 34
<b>Numéros utiles</b> .....	p 35

# EDITORIAL

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec un immense plaisir que je viens vous présenter ce nouveau bulletin municipal.

Actuellement nous vivons encore une période difficile liée à la récente crise sanitaire, ajouté à cela, l'actualité internationale provoquant une hausse considérable du prix de l'énergie et des matériaux.

Pour limiter le coût de l'énergie, nous avons renouvelé tout l'éclairage public et celui de l'école en lampes led faible consommation. Durant la nouvelle année nous continuerons par les différentes salles et bureaux de la mairie.

Tout au long de ce bulletin, vous allez découvrir les travaux réalisés ces derniers mois mais aussi les projets à venir pour 2023 et les années suivantes : Sécurisation du carrefour de l'étoile, projet de lotissement à Ginouilhac et l'opération Cœur de village.

Cette année le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI-h) a été à nouveau modifié. A ce sujet je tiens à alerter les propriétaires sur le devenir des terrains constructibles car à l'horizon 2027 de nombreuses parcelles vont changer de destination et les constructions ne seront plus possibles.

Vous trouverez aussi des informations sur les différentes entreprises de la zone industrielle de l'étoile.

Cette année a été marquée par la fermeture du dernier restaurant de la commune qui met à mal notre renommée gastronomique et l'activité économique qui en dépend. Souhaitons une reprise prochaine de cette activité.

M. François Marty, président de Decazeville Communauté dresse le bilan économique du territoire communautaire : Fermeture de la SAM, arrêt du projet Phénix mais aussi une note positive avec l'ouverture de la zone du centre.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour les différentes missions accomplies tout au long de l'année ainsi que l'équipe municipale pour son engagement.

Les animations de 2022 ont été une grande réussite : le concert de Nadau, le retour tant attendu de la fête du blé, le beau spectacle de la Saint Martin, la programmation du téléthon et pour terminer le marché de Noël des écoles sans oublier la belote du vendredi.

Pour tout cela je tiens à féliciter tous les bénévoles pour leur investissement et le dynamisme qu'ils apportent à notre village.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2023.

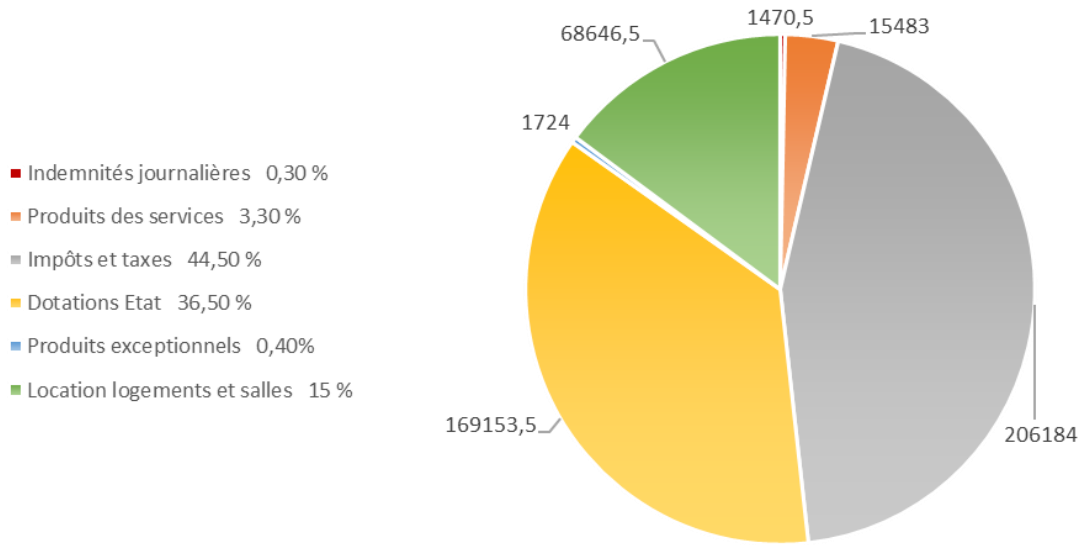
Que cette année vous apporte la santé, la sérénité et le meilleur pour vous et vos familles.

Bruno Cavaignac.

# BUDGET

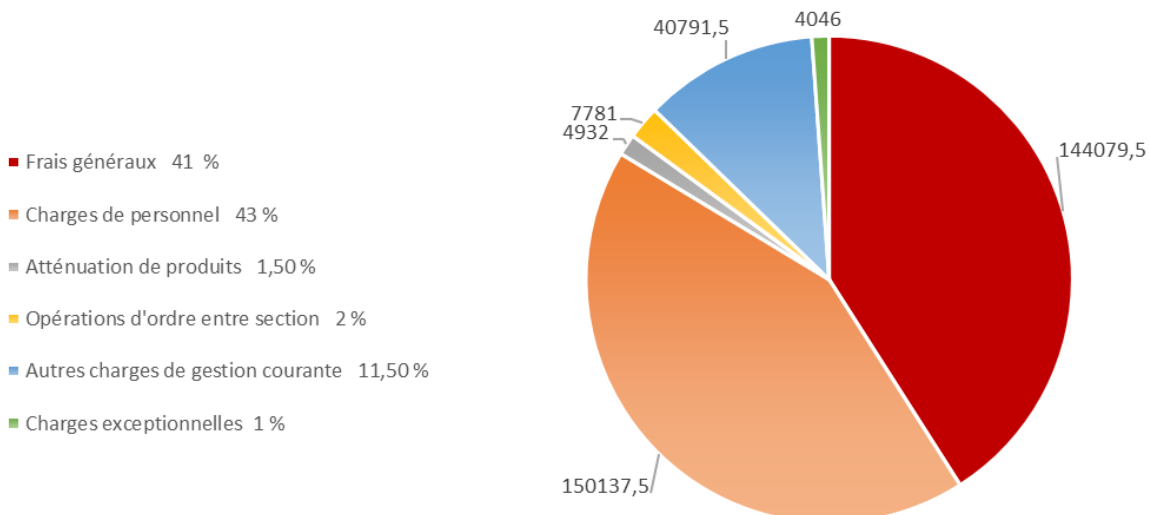
## 1/ SECTION FONCTIONNEMENT

### Recettes



**Total recettes = 462 661.50 €**

### Dépenses



**Total dépenses = 351 767.50 €**

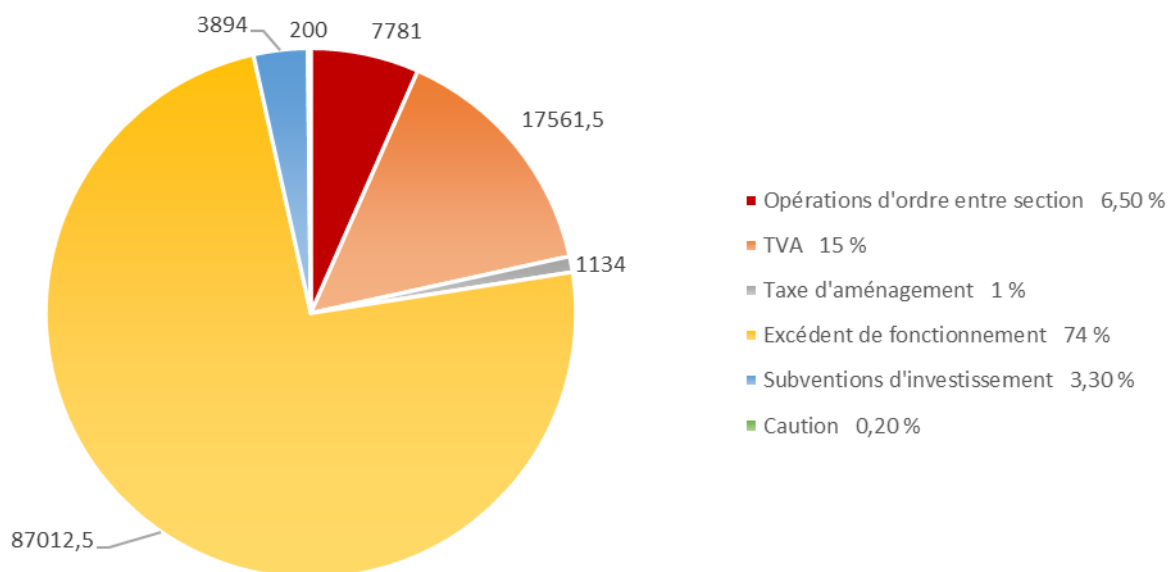
**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2022 = + 110 894 €**

# COMMUNAL 2022

(Compte administratif)

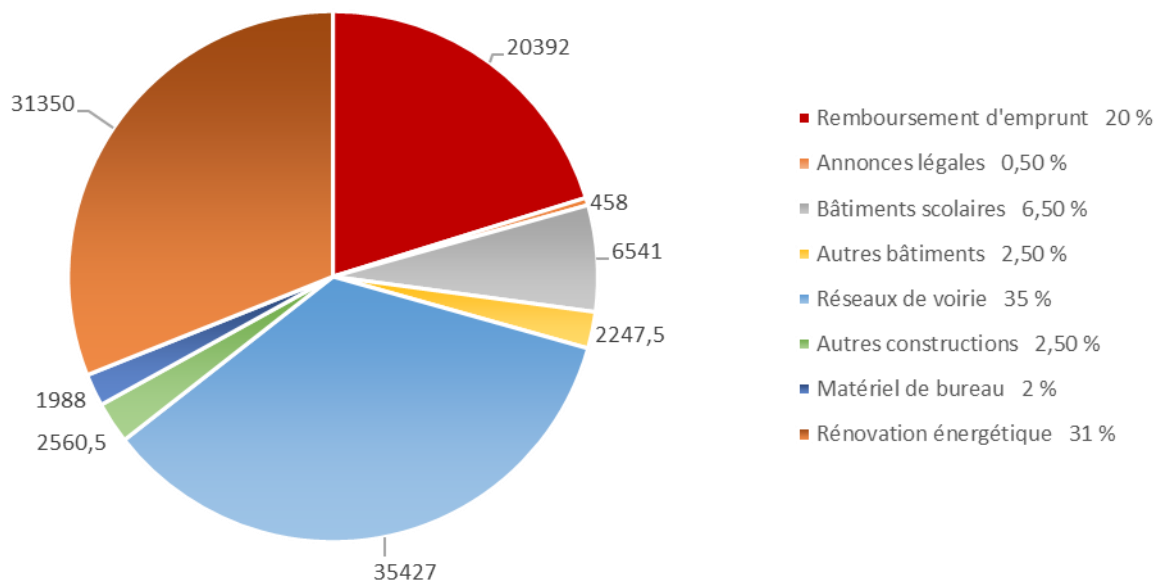
## 2/ SECTION INVESTISSEMENT

### Recettes



**Total recettes = 117 583 €**

### Dépenses



**Total dépenses = 100 964 €**

**EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2022 = + 16 619 €**

# TRAVAUX

## Réalisés

### ➤ Rénovation énergétique

Après le changement des menuiseries effectué en 2021, la toiture du presbytère a été refaite par l'entreprise 2CZ de Firmi et l'isolation des combles par l'entreprise Belet d' Olemps.

L'entreprise Marragou de Sénergues a procédé au remplacement des menuiseries (fenêtres, portes et volets) des 2 appartements de l'école et de la cantine.

Ainsi toutes les menuiseries des appartements communaux auront été changées au cours de ces 2 dernières années.

<u>Montant des travaux</u>		
- Ancien presbytère		26 740.47 € HT
- Ancienne école		39 942.00 € HT
TOTAL		66 682.47 € HT
<u>Plan de financement :</u>		
- DETR 2022		
<i>Taux d'intervention 30 %</i>		20 004.74 € HT
- DEPARTEMENT		
<i>Taux d'intervention 20 %</i>		13 336.49 € HT
- DECAZEVILLE COMMUNAUTE		
<i>Fonds de concours</i>		10 000.00 € HT
- AUTOFINANCEMENT		23 341.24 € HT



### ➤ Bureau des associations et administratifs

Afin de mieux organiser les différents bureaux dans les services communaux, un nouvel espace a été aménagé pour accueillir le bureau des associations.

Situé auparavant dans les murs de la bibliothèque, il est dorénavant installé dans l'ancien bureau du Syndicat des Eaux.



# COMMUNAUX

## ➤ Eclairage public

### Réduction de la consommation électrique

La première tranche concernant le changement des points lumineux a été effectuée en 2021.

La deuxième tranche qui concerne 57 points (Le bourg, La Micalie, Route de Laval) a été réalisée en cette fin d'année. Au terme de ces travaux, les 140 points lumineux permettent de réaliser une forte économie d'énergie (baisse de 110 à 35 watt). De plus une baisse de l'intensité de l'éclairage est programmée entre minuit et 5 h.

A l'école, les points lumineux ont également été changés passant d'une consommation de 72 W à 36

W en leds, d'où une économie de 50 %.



<u>Montant total des 2 tranches =</u>	68 167.23 € HT
<u>Plan de financement :</u>	
- Participation SIEDA	29 951.00 € HT
- Autofinancement	38 216.23 € HT

## ➤ Place du village

En attente de refaire la place dans le cadre de l'opération « Cœur de village », les déformations dues aux racines des platanes ont été arasées.

## En cours de réalisation

## ➤ Grange de Ginouillac

La grange appartenant à la commune a été vidée, le vieux matériel récupéré et donné. Le plancher sera refait et elle permettra de stocker du matériel communal (ex : tondeuse du stade et matériel encombrant...). Les travaux sont réalisés par la municipalité et François.



## ➤ Adressage

L'adressage consiste à préciser et à mieux définir votre adresse, par son numéro et une appellation de voie.

Obligatoire depuis 2022, il a pour but de simplifier la localisation par un point GPS (satellite) de votre adresse, ceci afin de simplifier l'arrivée des pompiers ou des secours, des livreurs...

Cette opération est en cours et devrait être bientôt opérationnelle.

Nous vous l'expliquerons plus précisément lors de l'avant mise en place par une réunion de présentation publique.

**Nouvelle  
dénomination  
des voies  
et numérotation  
des habitations**

# Projets

## ➤ Aménagement du carrefour de l'Etoile

Suite à la vitesse excessive sur le secteur de l'étoile, un projet de voie douce va être réalisé du radar pédagogique jusqu'au local de la chasse en se prolongeant tout au tour du stade. Ce chemin piétonnier permettra la sécurité des marcheurs le long de la RD 508.

Un changement de priorité devant le garage Grialou, un parking et un nouveau sens de circulation le long du terrain de foot sont à l'étude.

Ce projet se fera avant l'opération « Cœur de village » car la sécurisation de cette zone nous paraît prioritaire.

Une réunion publique sera organisée afin d'informer les riverains et les habitants qui le souhaitent sur les changements à venir.

## ➤ Lotissement à Ginouilhac

Dans un souci de maintenir notre population sur la commune et permettre à de nouveaux habitants de s'installer, la municipalité va acquérir deux parcelles sur la zone AU route de Ginouillac appartenant à Francis Romiguière et Lilian Pelou afin d'y créer un lotissement.

Ces dossiers sont en étude chez Maître Couderc notaire à Decazeville.

Le cabinet Gétude de Capdenac a été retenu pour proposer un plan d'aménagement.

Ce chantier pourra démarrer lorsque le nouveau PLUI-H sera modifié et validé (12 à 15 mois).

Un contact a été pris avec Aveyron Habitat pour la création de plusieurs pavillons locatifs sur ce site.

## ➤ Cœur de village

Dans les précédents bulletins, j'évoquais le projet « Cœur de village ». Le cabinet d'architecture Hélène Foret a été choisi pour l'aménagement du centre bourg. Une rencontre avec nos différents partenaires (Etat, Région, Département, Decazeville Communauté) aura lieu afin d'effectuer le plan de financement de ce dossier.

En fonction des dotations, nous réaliserons ce chantier sur plusieurs exercices. La date de début des travaux n'est pas encore connue.

Plusieurs réunions participatives seront organisées en fonction de l'avancement du projet.

## ➤ Maison Molénat (sur la place du village)

Dans un souhait de « conserver de la vie » dans le centre bourg et au vue de l'ampleur et le coût des travaux, le conseil municipal a sollicité « Aveyron Habitat » en tant que maître d'ouvrage et ainsi permettre la réhabilitation de cette maison. Cet organisme en sera donc propriétaire le temps du remboursement de l'emprunt. Ce bien sera par la suite rétrocédé à la mairie.





# VOIRIE

## ➤ Rouquette TP

### Reprise de la chaussée en bicouche :

- à la Molle Basse
- route du Fau en totalité

### Point à temps :

- Route de Noux
- Route de l'Hom
- Route de Planèze
- Route du Poujol
- Sainte Catherine
- Route basse Almont - Laval

Coût : 47 743 € TTC



## ➤ Travaux Patrick Grialou

Epareuse, Purges de la Molle et Noux, Traversées de route Noux—La Gineste, Curage de fossés et évacuation, reprise éboulement route basse de Laval...

Coût = 13 696.32.12 € TTC

## ➤ Service des Eaux Decazeville Communauté

Remplacement de la borne à incendie au carrefour de Grand-Vabre

Coût = 1 900.80 € TTC

## ➤ Travaux sur les routes suite aux intempéries

Le 23 juin, un violent orage a occasionné d'importantes coulées de boues sur le secteur de la Brousse et la Grèze. Une énorme épaisseur de terre a enseveli des champs de céréales, jardins, fossés et routes.

L'entreprise Patrick Grialou est intervenue pour remettre les routes en état.

Des travaux de busage sont à refaire route de la Grèze pour prévenir de nouveaux incidents.



# LA VIE

## ➤ Visite du Sous-Préfet

Le Sous-Préfet de l'Aveyron Guillaume Raymond a été reçu en Mairie en début d'année 2022. Au cours de cette journée, il a visité les bâtiments communaux ainsi que les entreprises RCI et Coeur d'Aveyron, avec une pause déjeuner au restaurant Rols. Il s'agissait d'un moment d'échanges sur la vie communale et l'activité économique sur notre commune.



## ➤ Zone humide

Dans le cadre d'un appel à projet visant la restauration de zones humides, la commune d'Almont les Junies a été retenue pour la réouverture d'une zone humide sur notre commune.

L'abattage des arbres et arbustes, la création de mares et l'amélioration de l'alimentation en eau de cette ancienne tourbière vont permettre de retrouver une zone humide fonctionnelle. Des points d'abreuvement vont être aménagés pour éviter le piétinement des animaux dans le ruisseau..

Plus de 1000 mètres linéaires de canalisation et 11 abreuvoirs ont été posés. Enfin 4 km de haies champêtres seront plantées en début d'année.

Ces travaux ont pour objectif de ralentir le ruissellement, de stocker l'eau en période pluvieuse mais aussi favoriser la biodiversité dans ces milieux humides.

Ce projet multithématique a été possible grâce au financement de l'agence de l'eau Adour—Garonne, de la région Occitanie et de Decazeville Communauté.

Tous ces travaux ont été étudiés et suivis par le syndicat mixte du bassin Célé—Lot median.



# MUNICIPALE

## ➤ Recensement de la population

Cette année, la commune d'Almont les Junies réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023 jusqu'au 17 février.

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis Virginie Huc, employée à la mairie et agent recenseur, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat de mairie au 05.65.64.04.76

Ou rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr).



## ➤ Panneau Pocket



En septembre 2022, la mairie s'est dotée de l'application Panneau Pocket afin de pouvoir communiquer plus rapidement certaines informations utiles à la population. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il suffit de la télécharger et de mettre notre village en favori.

## ➤ Foire

Après deux ans de suspension, la foire annuelle a fait son retour. Organisée par la commission foire, celle-ci a eu lieu le samedi 21 mai. Exposition de matériels agricoles, bétail, vide-grenier et marché aux fleurs... En cette belle journée printannière, convivialité et ambiance était de mise.



## ➤ Téléthon

Comme chaque année nous avons encore été bien reçu lors de notre passage à la rencontre des habitants de notre commune. Nous leur avons proposé une fouace « le Bastidou » réalisée par la Fabrique Aveyronnaise à Almont. A ce sujet, nous remercions chaleureusement les aînés et les enfants qui nous ont accompagnés.

Cette année, un programme plus étoffé a été proposé avec plusieurs événements :

M. André Romiguière, nous a gentiment exposé l'histoire de notre commune à sa création ainsi que celle de notre pont Romain . Un moment culturel, riche et très intéressant, qui a enthousiasmé les auditeurs présents. Un grand merci à lui.

Notre reconnaissance et un grand bravo à la troupe de La Portée Musicale venue spécialement de Muret (31) qui nous a ravi avec leur spectacle très rythmé et plein d'énergie fort apprécié par le public.

Merci et à l'année prochaine ....

Merci également à Aurélie Romiguière pour la présentation et dédicace de son livre « La scénariste » lors de cette soirée.

Merci à eux pour leur contribution qui a permis de faire un don de 1 170 € au Téléthon.



## ➤ Restaurant Rols

Bérengère Rols et Julien Léocadio ont décidé au mois d'août de cesser l'activité du restaurant et de se tourner uniquement vers la production de plats cuisinés. Une offre d'achat du restaurant pour un montant conséquent a été faite à la mairie. Après réflexion le conseil municipal a décidé de ne pas répondre favorablement à cette offre.

Cependant nous restons attentif à l'évolution de ce dossier.

## ➤ Chemins ruraux

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur travail de nettoyage de nos chemins : cette année ont été débroussaillés les chemins du hangar de la CUMA, du Cabanou, des Trois Igues, route de Vernholes et de la Micalie.



## ➤ Calamités agricoles

Cette année le milieu agricole a été fortement impacté par les intempéries. En effet deux passages de grêle successifs sur notre commune suivie d'une longue période de sécheresse ont déclenché l'ouverture d'un dossier de demande de calamité agricole.

Le but étant pour les agriculteurs de faire valoir leur assurance récolte et faire une demande d'indemnisation sécheresse et ainsi de limiter les pertes subies.



# LA VIE DE



Rentrée scolaire septembre 2022

L'année scolaire 2022/2023 a débuté le 1er septembre avec 2 postes d'enseignants pour 33 élèves.

Frédéric Girodon, directeur de l'école, s'occupe toujours du cycle 3 qui comprend les CE1, CE2, CM1 et CM2, soit 16 élèves.

Les 17 élèves de PS, MS, GS et CP sont encadrés par Amélie Lescure l'institutrice et Valérie Griffoulière l'ATSEM.

Les horaires de l'école sont identiques à l'an passé. Les enfants vont à l'école 4 jours par semaine, à savoir les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h30 et de 14 h à 16 h 30.

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu les lundis et jeudis de 16 h 30 à 17 h pour les enfants désignés par les instituteurs avec l'accord des parents.

## **Projets pédagogiques 2022/2023**

- ↳ Visite de la grotte de Pech Merle dans le Lot
- ↳ Travail sur la haie et l'écosystème (plantation d'une haie chez Franck Delagnes)
- ↳ Travail sur les insectes avec élevage de phasmes et papillons, et visite de Micropolis
- ↳ Classe de découverte pour les enfants de maternelle à CP
- ↳ Chorale des écoles de la Vallée du Lot
- ↳ Travail sur le tri sélectif

## **Ramassage scolaire**

Le service transport est assuré par Decazeville Communauté. Le tarif du ramassage scolaire est de 65 euros par enfant. 8 enfants prennent le bus le matin pour se rendre à l'école et 12 le soir pour rentrer à leur domicile.

## **Garderie**

Le service de garderie est assuré par Valérie Griffoulière. Il est au prix de 1 € le matin et 1 € le soir (payante à partir de 17 h). En 2022, une moyenne de 10 enfants par jour a fréquenté la garderie, de 7 h 30 à 8 h 50 et de 17 h 18 h 10.

# L'ECOLE



## Cantine

Le service cantine est assuré par Virginie Huc de 12 h 30 à 13 h 50. « Nos invités traiteur » reste le prestataire pour la fabrication des repas.

Depuis septembre 2022, le prix du repas est de 4,66 euros, la part supportée par les parents est de 3,25 euros, le reste, soit 1,41 €, est pris en charge par la mairie.

En 2022, 3 895 repas ont été servis à la cantine (une moyenne de 27 repas par jour).

« Nos invités traiteur » fournissent des repas avec 50% de produits de qualité et durables et 20 % de produits bio. Obligation faite par la loi Egalim, le menu végétarien une fois par semaine reste d'actualité.

Nous rappelons aux parents que les inscriptions ou annulations doivent être faites le jeudi avant 11 heures pour être comptabilisées la semaine suivante.

# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Dit précédemment dans le chapitre sur les travaux communaux, la bibliothèque a retrouvé son usage unique, qui est la mise à disposition et le prêt de documents (livres, CD, DVD...) à la population.

Avec un budget annuel de 500 euros, la bibliothèque se dote des dernières nouveautés.

Les animations pour enfants, totalement gratuites, programmées durant les petites vacances reprendront dès le mois de février : une après-midi mêlée d'activités et de contes, suivie d'un goûter.

Le défi-lecture pour adultes a lui aussi été rétabli et se jouera en même temps que celui des enfants de l'école le vendredi 30 juin.

L'inscription à la bibliothèque reste à 5 euros pour les adultes et 3 euros pour les enfants pour une année.

## Modification des horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- les mercredis de 8 h 45 à 11 h 45
- 1ers samedis de chaque mois de 10 h à 12 h, tenus par les bénévoles.



## Mot du Président

Après une fin d'année 2021 marquée par la fermeture de la SAM et la suppression de près de 350 emplois directs, véritable coup de massue, l'augmentation exponentielle des coûts de l'énergie qui vont impacter le fonctionnement de nos collectivités, il fallait, pour nous Elus, rester positifs afin de continuer notre travail d'attractivité au service de notre territoire.

D'un point de vue économique, l'année 2022 reste contrastée et inquiétante avec l'abandon en juillet du seul projet de reprise du site de la SAM et l'annonce de l'arrêt récent de l'activité de PHENIX. Cependant l'année se termine avec des notes positives et l'ouverture de plusieurs enseignes de la nouvelle zone commerciale telles que SUPER U, Action et les Halles de la découverte. Après un an et demi de travaux, cette nouvelle offre commerçante ouvre aux habitants de nouvelles perspectives. Notre travail se concentre dès lors sur le lien entre la zone du centre et le maintien du commerce dans les centres bourgs. A cette fin Decazeville Communauté a fait le choix de recruter un manager de commerce qui œuvrera aux côtés des élus et des commerçants de toutes les communes afin de préserver ce commerce local.

Autre priorité pour Decazeville communauté, la santé. Avec l'arrivée prochaine d'un coordinateur local de santé, la collectivité s'engage dans un travail de maintien de l'offre de soins. En partenariat avec l'Agence régionale de santé, un plan local de santé sera mis en œuvre afin de soutenir les acteurs du secteur dans leur travail au quotidien auprès de la population et faire face à la désertification médicale.

Autre enjeu fort pour notre territoire, les ordures ménagères. La collectivité s'est engagée dans une démarche d'optimisation de sa collecte et de gestion des déchèteries afin de limiter l'impact de l'augmentation des coûts de traitements des déchets. En déchèteries de nouveaux espaces de tri seront proposées pour les produits issus du bricolage et des activités sportives. Pour la collecte, de nouvelles tournées sont à l'étude.

Enfin œuvrant toujours aux côtés des communes, Decazeville Communauté déploie toujours ses fonds de concours qui permettent à chacune d'entre elles de réaliser ses projets locaux.

C'est toute une équipe, élus communautaires et techniciens de Decazeville communauté, qui œuvrent collectivement pour le service public rendu sur notre territoire et ainsi faire progresser notre communauté dans tous les domaines.

Notre magazine d'information semestriel (INTERCO'MAG), notre site internet ([www.decazeville-communaute.fr](http://www.decazeville-communaute.fr)) et les réseaux sociaux sont là aussi pour vous informer en temps réel.

Très bonnes fêtes de Noël 2022 et tous nos meilleurs vœux pour 2023.

François Marty, Président CCDC



# COMMUNAUTÉ

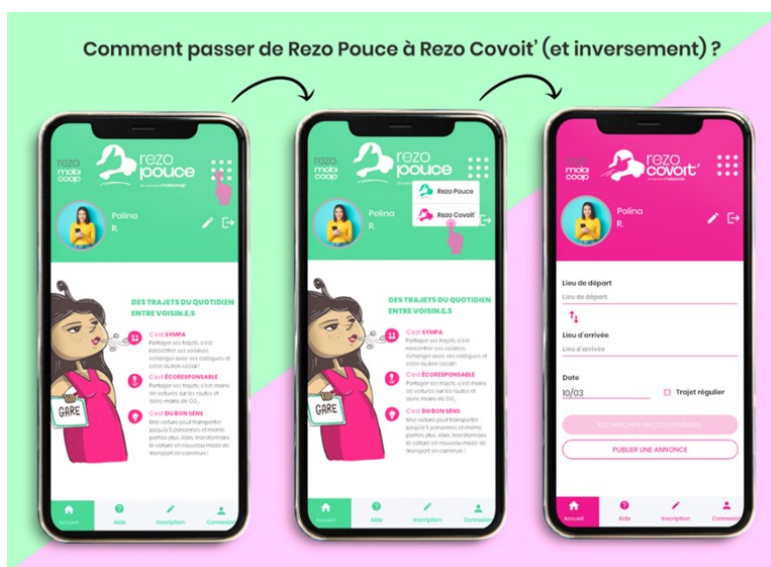
## INFOS TRANSPORT

### Votre application Rezo Pouce évolue et devient Rezo Mobicoop

Decazeville Communauté s'engage pour une mobilité durable et solidaire en mettant à disposition sur ses 12 communes le système d'auto stop organisé **Rezo Pouce** depuis 2019. Ce système vient de fusionner avec la plateforme de **covoiturage Mobicoop** pour donner vie à une nouvelle application mobile **Rezo Mobicoop** qui vous permettra de partager tous vos trajets du quotidien ! Avec Rezo Mobicoop, vous pouvez organiser vos covoitages avec le « Rezo Covoit » ou vous déplacer en autostop avec « Rezo Pouce ».

#### Et concrètement, ça marche comment ?

Les passagers et les conducteurs s'inscrivent gratuitement sur l'application Rezo Mobicoop.fr, ou dans leur Mairie, ou à la Communauté de communes. Ils fournissent une copie de leur carte d'identité et reçoivent une carte de membre et un autocollant à coller sur le parebrise. Les utilisateurs de l'application, visualisent les arrêts sur la carte.



- **En mode Stop**, les passagers se rendent à l'un des **60 arrêts sur le Pouce** présents sur le territoire, sortent leur « pancarte de destination logotypée Rezo Pouce » et tendent le pouce. En moyenne, une voiture s'arrête en moins de 6 minutes !
- **En mode Covoiturage**, pour se déplacer de façon plus organisée, les utilisateurs peuvent aller dans leur espace **Rezo Covoit** pour s'organiser en covoiturage. Les passagers et les conducteurs publient des annonces de covoiturage ou font une recherche pour voir les trajets existants, puis sont mis en relation. Vous pouvez aussi organiser un trajet avec un départ immédiat en utilisant la fonctionnalité "Partir maintenant".

**REZO MOBICOOP est un réseau solidaire**, organisée sur l'entraide pour le covoiturage courte distance, il n'a pas le même fonctionnement que d'autres plateformes de covoiturage :

- il ne prend aucune commission sur les trajets
- il est basé sur la solidarité (pas d'échange d'argent obligatoire entre conducteur et passagers (suggéré 0,06 €/km).
- Il se concentre sur les petits trajets du quotidien.

L'autostop et le covoiturage permettent d'améliorer les possibilités de mobilité en milieu rural, de diminuer l'autosolisme, de tisser du lien social entre les habitants et de réaliser des économies. N'attendez plus pour partager vos trajets avec Rezo Mobicoop !

*N.B. : Le territoire de la Communauté de communes de Conques-Marcillac est également couvert par le dispositif Rezo Mobicoop avec 58 arrêts Rezo Pouce répartis sur les 12 communes.*

*Et en France : plus de 2200 communes ont adopté REZO POUCE.*

## DÉCHETS & ENVIRONNEMENT

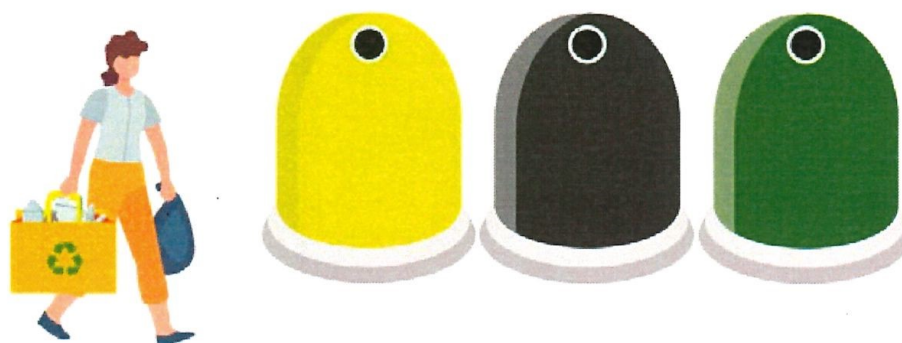
# Évolution de la collecte des déchets

Dans un contexte budgétaire contraint, les élus communautaires souhaitent maîtriser les coûts de gestion des déchets ménagers toujours plus élevés, tout en garantissant aux habitants un service de proximité, performant et adapté aux exigences environnementales. C'est pourquoi, un nouveau mode de collecte des déchets va progressivement être déployé sur le territoire de Decazeville Communauté courant 2023. Développée dans un premier temps dans les centres-villes, cette nouvelle organisation s'étendra ensuite progressivement à l'ensemble des 12 communes.

## CHANGEMENT DU MODE DE COLLECTE

**Mise en place de l'apport volontaire** en remplacement des collectes en porte à porte onéreuse et problématique en terme de salubrité publique. Après une expérimentation sur Cransac et d'autres communes rurales, des Points d'Apport Volontaire (PAV) seront installés courant 2023, dans un premier temps, dans les centres-urbains d'Aubin,

Decazeville, Firmi et Viviez. Cette nouvelle organisation s'étendra ensuite à l'ensemble du territoire. Positionnés au mieux en terme d'accessibilité, les PAV permettront le dépôt à minima des déchets ménagers et de la collecte sélective. Une majorité seront complétées d'une borne à verre.



## POURQUOI ÇA CHANGE ?

- 1 Pour réduire l'impact environnemental de la gestion des déchets
- 2 Pour harmoniser les services pour tous les habitants du territoire
- 3 Pour maîtriser les coûts liés à la collecte et à l'augmentation des taxes (la TGAP accuse une hausse de 318% de 2018 à 2023, voir notre édition précédente)

## LA COLLECTE EN PAV : PLUS VERTUEUSE À TOUS LES NIVEAUX



## INFORMER POUR ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

En complément, une communication spécifique sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres et toutes les informations seront disponibles sur le site internet de Decazeville Communauté.

## DISTRIBUTION DES SACS 2023

La distribution des sacs sera décalée en avril 2023 et sera assurée par chaque commune. Dans ce contexte actuel, les élus ont fait le choix de diminuer la dotation de moitié afin d'accompagner le changement et de favoriser la réduction des déchets. Le déploiement de PAV (Points d'Apport Volontaire) permettra aux habitants de déposer les déchets en vrac et donc à terme de ne plus utiliser de sacs.

## AUTRES ACTIONS ENGAGÉES POUR LIMITER LA HAUSSE DES COÛTS

### Incitation au compostage

pour réduire les déchets à la source. Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit.

### Gestion locale des déchets verts

issus des déchetteries afin de valoriser localement ces déchets pour en faire une ressource à moindre coût.

**30 €**  
le composteur

**RÉDUISEZ VOS DÉCHETS : COMPOSTEZ !**

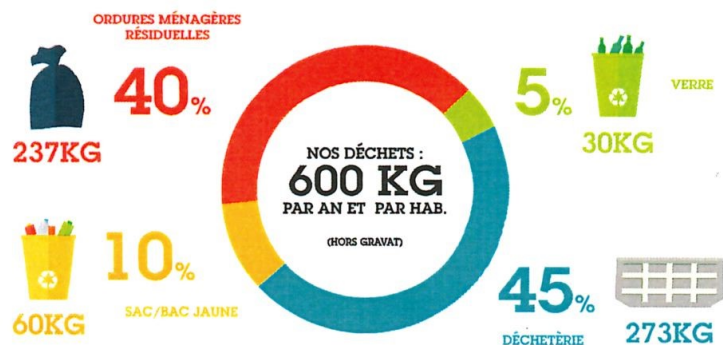
**Des composteurs à prix canon !**  
Ils sont en vente à la Communauté de communes au prix préférentiel de 30€, grâce à la subvention du Conseil Départemental !

**Le guide compostage**  
à télécharger

**AVEYRON**  
LE DÉPARTEMENT

## OÙ EN SOMMES-NOUS EN MATIÈRE DE TRI DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE (CHIFFRES 2021)

Dans un contexte de baisse de la population, la quantité d'ordures ménagères (sacs noirs) tend à diminuer. Les recyclables augmentent du fait de l'extension des consignes de tri. Le tonnage de verre collecté est stable mais encore trop présent dans les sacs noirs. Les déchetteries sont de plus en plus fréquentées avec une hausse importante des déchets pris en charge.



# PLUI-H

Cette année, le PLUI-H a été modifié. Nous avons appris qu'en 2027 la surface de terrain constructible devrait considérablement diminuer. Je tiens à alerter les propriétaires sur le devenir de leur parcelle.

Une enquête publique aura lieu en 2023 (les dates ne sont pas connues) sur les modifications à venir.

## INFOS PRATIQUES

### Accueil Decazeville Communauté

L'accueil de Decazeville Communauté se fait dans les bâtiments du service technique situé à Fonvergues 12300 Decazeville.

Les jours et horaires d'ouverture restent inchangés à savoir du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

### Service des Eaux



Le service des eaux de Decazeville Communauté se tient à votre disposition pour toutes demandes ou renseignements :

- par téléphone au 05.65.43.90.90

- au centre technique de Fontvergne du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

### Déchetterie

La déchetterie de la Sole, la plus proche d'Almont, est située à Flagnac derrière Intermarché.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi**

**de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30**

**Samedi**

**de 8 h à 12 h**

# INFOS CULTURE

## ➤ Calendrier des animations



Le service culture de Decazville Communauté nous prépare tout un programme avec des spectacles, des concerts ou des expositions pour toute l'année. Afin d'étendre la culture dans le milieu rural, certaines animations ont lieu dans nos villages. Ils sont tous recensés dans un livret appelé « Saison culturelle ».

En plus du livret annuel, tous les 2 mois, un dépliant recensant toutes les festivités de chaque village est édité.

Ces deux documents sont à disposition dans les mairies et offices de tourisme.



## ➤ Animation prévue le 2 avril sur Almont

A retrouver dans le livret annuel de la saison culturelle

### MA PLACE A TABLE

*Théâtre documentaire*

Une trentaine de convives prennent place autour d'une grande nappe à carreaux rouge et blanche. Une télévision a pris place elle aussi dans cet intérieur, sur un coin de table, c'est autant un espace de jeu qu'un espace de diffusion. Sur l'écran, quatre adolescents se mettent à table avec les frères Pablof.

Tous disent leur place à table et, ce faisant, ils témoignent de leur situation de famille, des liens qui font ces familles, de leur place au milieu de tout cela. Les frères cuisinent et tentent de raconter leur fratrie, ce qui les réunit.

Des petits bouts d'histoire pour donner à penser les familles, celles qu'on subit, celles qu'on rêve et celles qu'on se crée.

**SAMEDI 1 AVRIL - 10H30 ET 15H**  
MÉDIATHÈQUE DE FIRMI

**DIMANCHE 2 AVRIL - 15H ET 17H**  
ALMONT LES JUNIES

**LUNDI 3 AVRIL - 15H ET 17H**  
MÉDIATHÈQUE DE CRANSAC

COMPAGNIE LES FRÈRES PABLOF  
DURÉE 52MN / TOUT PUBLIC  
TARIF : 3,5€

**TOUTE L'ANNÉE**

*l'atelier cuisine du centre social "Parlote et Popote"*

Mitonner des petits plats simples, partager trucs et astuces de cuisine, pour des plats équilibrés et économiques, le tout dans une ambiance conviviale. Repas partagé à la fin de l'atelier. Renseignements : Centre Social et d'animation locale de Decazville Communauté 05 65 47 96 73.

28

# LE MOT DES

## Almont Festivités

Après 2 années de festivités perturbées par le contexte sanitaire, l'année 2022 a été une belle réussite pour le comité des fêtes ! Tous les événements prévus ont pu avoir lieu et se sont déroulés d'une main de maître.

A commencer par le concert emblématique du groupe de chants occitans NADAU en février dernier qui a réuni pas moins de 900 spectateurs dans une ambiance joviale et conviviale.

Puis sont venus les événements traditionnels tel que le bal de Pâques, qui connaît toujours un succès auprès des jeunes et moins jeunes, ce qui fait de lui un événement intergénérationnel depuis des décennies maintenant.

La fête du blé, quant à elle, a été une vraie réussite durant le mois de juillet avec au programme : apéros concert, bal, bandas, repas champêtre et bien d'autres activités qui se sont déroulés sous un soleil tapant et beaucoup de joie de vivre !

La fête de la Saint Martin est venue clôturer 2022 de la plus belle des façons avec plus de 500 entrées pour le spectacle théâtral, un record depuis quelques années bien mérité par tous les organisateurs.

Comme on peut le constater, le bilan de l'année est très positif. Les bénévoles ont su se rassembler en grand nombre tout au long des événements et nous souhaitons les remercier du fond du cœur pour leur investissement et leur fidélité qui font la réussite et la renommée de notre beau village.

Si vous êtes fidèles aux festivités d'Almont les Junies, vous avez dû remarquer l'absence d'une soirée mythique dans notre village cette année : la légendaire soirée stockfish. Mais pas de panique, elle revient le samedi 4 mars 2023 avec quelques nouveautés mais toujours avec son ambiance incontournable.

L'ensemble des membres du bureau vous souhaite une belle année et vous donne rendez-vous dans quelques mois pour continuer ensemble vers 2023 !

Le bureau



# ASSOCIATIONS

## Foyer des Jeunes

2022 a été marquée par la reprise des animations au sein du village. Comme à leurs habitudes, les adhérents du foyer des jeunes ont eu la responsabilité d'animer le déjeuner aux tripous de la fête d'été. Les jeunes déambulent entre les tables pour proposer le célèbre jeu de la saucisse, une occasion rêvée pour consolider les liens entre les générations.

Nous tenions à vous remercier pour votre générosité, ainsi que les adhérents pour leur bénévolat lors de ces animations estivales.



Cette année, le bureau a investi dans de nouveaux équipements, en commençant par l'achat de verres consignés floqués à l'effigie du foyer.

Cette acquisition est une véritable alternative aux gobelets en plastique.

Comme chaque année, le foyer des jeunes d'Almont-les-Junies ouvre ses portes à une nouvelle génération. Cette fois-ci c'est au tour des jeunes nés au cours de l'année 2009 de prendre part à la vie du foyer. Pour bénéficier de ce lieu de convivialité, une cotisation de 10€ est demandée lors de votre première entrée. Nous invitons alors les concernés à se manifester afin de pouvoir profiter de ce lieu de rencontre.

De plus, nous tenons à rappeler qu'il est simplement demandé aux adhérents de respecter ce lieu

En cette fin d'année, le bureau du foyer reste pour le moment inchangé et est composé de :

Président : Faustin DOMERGUE

Trésorière : Julia TRAYSSAC

Secrétaire : Marie CAVAINAC

## Comité FNACA



Dimanche 20 mars, Cérémonie au Monument aux Morts pour le 60<sup>ème</sup> anniversaire.



Dimanche 8 mai cérémonie au Monument aux Morts

Prochain rendez-vous de commémoration le dimanche 19 mars 2023 à 10 h 30, suivi d'un déjeuner au restaurant pour les adhérents.

# Association des Parents d'Elèves

L'association des parents d'élèves organise diverses manifestations afin d'aider à financer les différentes sorties scolaires de nos enfants (voyage, visites au musée, rencontres sportives, parcs animaliers...)

## Les manifestations réalisées :

- Le concours de belote avec la nouveauté cette année du casse-croûte à 19 h suivi du concours
- La fête de Noël et sa vente de sapin : Cette année, nous avons pu proposer en nouveauté l'organisation d'un marché de Noël avec divers exposants. Comme l'an passé, nous avons proposé gratuitement des balades à dos d'âne, des chants de Noël de la part des enfants, l'élection du pull le plus moche de Noël, des activités manuelles—maquillage et lecture de contes pour les enfants, sans oublier la venue du Père Noël pour le bonheur des petits comme des grands. Une soupe aux fromages, des gâteaux faits par les parents d'élèves ainsi qu'un vin chaud sont proposés au cours de cette journée.

## Les manifestations à venir :

- Le quine le dimanche 12 mars
- La vente de fleurs lors de la foire du village le samedi 20 mai
- La kermesse suivi d'un apéro concert en fin d'année scolaire

## Le petit mot du bureau

Nous souhaitons remercier les instituteurs, Valérie, Virginie ainsi que tous les intervenants de l'école pour leur présence et leur soutien au travers des activités que nous mettons en place tout au long de l'année.

Merci aux associations du village, à la mairie et employés communaux qui mettent à notre disposition salles ou matériel nécessaire à la réalisation de nos différentes festivités.

Merci aux entreprises et commerçants pour leurs dons nous permettant de faire de chaque manifestation une réussite ! Merci à tous les parents d'élèves (et grands-parents !) pour votre participation et implication.

Mais par-dessus tout, merci à tous les habitants de notre village pour votre soutien et votre participation toujours chaleureuse, vous nous donnez chaque année l'envie de continuer et nous améliorer. Sans vous, tout ceci ne serait possible.



Co-présidentes : Julie Joulia / Mélanie Tessier

Trésorière : Julia Chambaud

Secrétaire : Julie Cabantous

Membres : Benoît Dalmon, Lucie Bonneviale, Florian Delbosc, Murielle Derruau, Emilie Causse

## Société de chasse

Comme les années précédentes, la société de chasse s'efforce de gérer au mieux le gros gibier en organisant en toute sécurité trois à quatre jours de battues par semaine. Un total de 146 sangliers a ainsi été prélevé la saison 2021—2022.

Les bénévoles de la société de chasse sont aujourd'hui moins nombreux et peu à peu démotivés devant les nouvelles tâches et responsabilités. La pandémie de Covid a encore compliqué l'organisation des différentes animations fin 2021 et début 2022.

Malgré tout, la bonne ambiance et les différents événements comme le quine, et le traditionnel et convivial repas au ruisseau rassemblant famille et amis de chasseurs, leur donnent l'envie de continuer.



# Club des Aînés

Le Club est satisfait de conserver un nombre d'adhérents identiques, malgré la période difficile que nous avons connue.

Depuis le début de l'année les habitudes ancrées sont reparties :

Début avril l'assemblée générale a réuni la quasi-totalité de nos adhérents autour d'un bon repas et d'une après-midi de convivialité, c'était notre première journée de retrouvailles.

Notre quine qui rassemble toujours beaucoup de monde a été à nouveau d'actualité au mois d'avril, les lots de qualité furent appréciés.

La fête des Mères et des Pères en suivant courant juin, avec l'animation « contes et chansons d'autrefois » suivi d'un goûter amélioré offert par le Club.

La sortie en Dordogne fin juin a été une belle journée, ponctuée de visites et d'un bon repas pris au restaurant Archambeau.

Début septembre, le Point Info Séniors de Decazeville est venu présenter le rôle de leur mission, très intéressant à connaître, une collation offerte par le Club clôturait l'après-midi.

Fin septembre, une nouvelle sortie nous conduisait dans le nord Aveyron, elle nous a permis de découvrir l'unité de méthanisation « Méthan'Aubrac » près de Sainte Geneviève en matinée, ensuite repas au relais d'Huparlac, suivi de la visite du musée de la cornemuse près de Cantoin qui a ravi les participants.

En octobre, avait lieu l'incontournable grillée de châtaignes qui a réuni les adhérents, les écoliers, les enseignants ainsi que les parents disponibles pour la dégustation des châtaignes.

Le traditionnel repas de Noël clôture l'année, qui a finalement repris ses activités. L'après-midi, les écoliers nous rendent visite en chansons, entraînés par les enseignants qui les accompagnent, ils sont chaleureusement applaudis par les papys et mamies qui les attendent avec impatience. Le goûter ainsi que les friandises sont offerts par le Club pour les remercier. Un grand moment de partage, il s'agit là de deux rencontres inter générations importantes appréciées de tous.

L'après-midi du vendredi est consacrée aux jeux, vous pouvez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus.

Si vous êtes intéressés par l'une de ces activités, rapprochez-vous d'un membre du bureau pour les détails de l'inscription.

Lors de l'assemblée générale 2022, M. Maurice Guizard n'a pas souhaité poursuivre son engagement au sein du Club en tant que Président, qu'il soit remercié pour sa disponibilité durant 9 ans.

Voici la composition du nouveau bureau :

Président : François Teissier

Vice-présidents : Maurice Guizard, André Delagnes

Trésorière : Suzette Ferrières / Adjointe : Ginette Dayniez

Secrétaire : Colette Costes / Adjointe : Bernadette Legrand

Membres : Paul Grialou, Bernadette Cerles, Odile Laurens, Robert Barrière, Lucien Grialou, Roger Romiguière.



**Assemblée Générale**



**Point Infos séniors**

# Union Sportive des Rives du Lot (USRL)

L'école de foot se porte bien et est en pleine vitalité !

Avec une centaine de licenciés allant des catégories U7 à U17, une équipe de 18 éducateurs dirigée par Yazide Hattoum et Dimitri Giraud, un bureau renouvelé avec Yannick Lombart à la présidence, l'école fait preuve de projets et d'engagements auprès des enfants autour de la passion du football.

De nombreux évènements sont prévus pour aider au fonctionnement de l'école et à l'éducation du foot auprès des enfants.

Le bureau a décidé de réaliser un évènement sur la saison dans chaque commune membre de l'école. Un concours de belote a eu lieu à Port d'Agrès le 12 novembre dernier ; un autre concours est prévu sur Agnac le samedi 4 février 2023. Le 10 décembre, une soirée dansante aligot saucisse a été organisée sur Livinhac le Haut. Le 19 mars 2023 aura lieu un quine sur la commune de Saint Parthem et le 24 juin, la saison s'achèvera avec l'assemblée générale suivie d'un cabanou à Boisse-Penchat. Il reste à caler un évènement sur Almont les Junies, sûrement un déjeuner aux tripoux.

Cette année encore, suite à une édition réussie la saison dernière, un stage de foot aura lieu lors de la deuxième semaine des vacances scolaires d'hiver, du 28/02 au 03/03/2023. Ce stage est ouvert aux catégories allant des U9 à U17 (soit de 8 à 14 ans), aux licenciés de l'USRL mais aussi des autres écoles de foot, et surtout il est ouvert aux non licenciés pour s'essayer au foot. Deux tarifs seront proposés : 50 euros pour les licenciés USRL, 100 euros pour les autres. Les enfants bénéficieront des repas, goûters, transport jusqu'au stade, une tenue et une journée pédagogique avec une sortie. L'an passé, certains sont allés au paintball et d'autres au laser game. L'USRL espère que cette seconde édition sera elle aussi une belle réussite !

Et enfin l'école fonctionne aussi grâce aux municipalités membres, en mettant à disposition les structures nécessaires : stades, gymnases, salle des fêtes pour les manifestations et l'USRL les remercie chaleureusement. Les sponsors permettent aussi de réaliser tous ces projets. Un vin d'honneur a d'ailleurs eu lieu le 30 septembre dernier pour remercier les municipalités et les sponsors.

Pour toutes informations pour le stage, n'hésitez pas à contacter Yaside Hattoum au 06.89.09.13.39 ou Dimitri Giraud au 06.30.01.82.16.



# Echos de la Mérienne d'Olt Football Club

La saison 2021/2022 ne restera pas dans les annales de la MOFC. Des problèmes sportifs avec le départ de l'entraîneur Mourad Chouaf à mi saison, a vu notre équipe 1 souffrir tout le long de l'exercice pour finalement sauver sa place en départementale 2 lors de l'ultime journée de championnat. L'équipe 2 s'est elle aussi maintenue difficilement dans son championnat de D4.



Pour la nouvelle saison 2022/2023 le club a décidé de repartir sur des bases plus saines en s'appuyant davantage sur les jeunes de nos villages dont beaucoup sont issus de notre école de foot de l'US Rives du Lot. Un nouvel entraîneur est arrivé en la personne d'Alain Lavernhe qui vient du club de Montbazens -Rignac avec pour objectif d'être toujours compétitif avec nos deux équipes dans leur championnat respectif mais surtout de maintenir la convivialité qui doit être la force d'un club rural comme le nôtre.

Dans ce sens et en accord avec les autres associations d'Almont qui pourront en bénéficier, nous avons demandé à la mairie de pouvoir utiliser la salle des Lilas comme "club house" en y installant une télé et bientôt un four. Cela permettra de se retrouver pour des bons moments partagés après les entraînements ou les matchs.

La mairie de Port D'Agres et le club ayant décidé d'ensemencer le stade de Croquenoix, nos deux équipes se partagent les matchs à domicile les terrains de Flagnac ou d'Almont.

Le club remercie toute la population pour sa participation aux diverses manifestations ainsi qu'au passage des calendriers de la MOFC.

Les dates à retenir :

- 07/12/2023 : Quine à Grand Vabre
- 09/04/2023 : Déjeuner de Pâques à Almont
- 07/05/2023 : Soirée Méridienne d'olt à Port d'Agres.
- 11/06/2023 : Méchoui à Saint Parthem.
- 03/12/2023 : Déjeuner d'hiver à Almont.



## ➤ URBANISME

Au cours de l'année 2022, 2 permis de construire ont été délivrés par Monsieur le Maire pour la construction d'un garage et d'une fosse à lisier.

De plus, 7 déclarations préalables de travaux ont été déposées en mairie et acceptées par M. le Maire. Celles-ci avaient pour objet la construction d'une piscine et d'un mur de clôture, le changement de menuiseries, la modification d'ouvertures ou la mise en place de panneaux photovoltaïques.

### \* DEMANDE D'URBANISME

Les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) peuvent être désormais déposées sous forme numérique au sein des communes adhérentes au centre instructeur de Rodez Agglomération, dont fait partie Almont les Junies.

Pour se faire, Rodez Agglomération a mis en place un **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)**. Ce téléservice permet d'instruire des demandes en remplissant les documents directement en ligne et en joignant les pièces nécessaires sous format numérique.

Comment déposer les dossiers par voie numérique ? En se connectant via [gnau.rodezagglo.fr](http://gnau.rodezagglo.fr) et en suivant les instructions. Après avoir enregistré votre dossier sur le GNAU, la commune sera alors informée du dépôt du dossier sur son territoire. Toutefois le dépôt sous format papier reste possible.

### \* POLICE DE L'URBANISME : Contrôle de la conformité des travaux aux règles d'urbanisme

A l'achèvement des travaux de construction ou d'aménagement, le bénéficiaire doit adresser à la mairie une déclaration attestant cet achèvement et la conformité des travaux au permis délivré ou à la déclaration préalable (articles L.462-1 et R.462-1 / 5 du Code de l'urbanisme).

L'autorité administrative compétente (mairie ou en cas de transfert de compétence président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), hors diverses exceptions du ressort du préfet (articles L.422-1 / 8 du Code de l'urbanisme)) dispose alors d'un délai de :

- 3 mois pour procéder éventuellement au récolement des travaux (article R.462-6 du Code de l'urbanisme) ;
- 5 mois pour procéder obligatoirement au récolement dans un certain nombre de situations, en particulier en cas de PPR à condition que ce dernier impose d'autres règles que le respect de normes paracycloniques ou parasismiques ou l'obligation de réaliser une étude préalable permettant de déterminer l'aptitude du terrain à recevoir la construction compte tenu de la destination de celle-ci (article R.462-7 du Code de l'urbanisme).

En cas de non-conformité, l'autorité compétente met en demeure le maître de l'ouvrage de déposer un dossier modificatif ou de mettre les travaux en conformité avec l'autorisation accordée (article R.462-9 du Code de l'urbanisme).

Par ailleurs, un droit de visite et de communication des documents peut être exercé pendant la durée des chantiers ainsi que dans un délai de trois ans après l'achèvement des travaux (article L.461-1 du Code de l'urbanisme).

Lorsque l'autorité administrative, et notamment le maire ou le président de l'EPCI compétent pour délivrer les autorisations d'urbanisme, a connaissance d'une infraction, elle est tenue d'en faire dresser procès-verbal (article L.480-1 du Code de l'urbanisme). Le procès-verbal est transmis sans délai au ministère public. La commune (ainsi que l'EPCI compétent en matière d'urbanisme) peut exercer les droits reconnus à la partie civile s'agissant des faits commis sur son territoire, ainsi que toute association agréée de protection de l'environnement pour les faits portant un préjudice direct ou indirect à ses intérêts collectifs.

Dès la transmission du procès-verbal, le maire (ou, par substitution en cas de carence, le préfet) peut, si le tribunal ne s'est pas encore prononcé, ordonner par arrêté motivé l'interruption des travaux (article L.480-2 du Code de l'urbanisme).

# SECRETARIAT

Si, à l'expiration du délai fixé par le jugement du tribunal, la démolition, la mise en conformité ou la remise en état ordonnée n'est pas complètement achevée, le maire ou le fonctionnaire compétent peut procéder d'office à tous les travaux nécessaires à l'exécution de la décision de justice aux frais du bénéficiaire des travaux irréguliers ou de l'utilisation irrégulière du sol (article L.480-9 du Code de l'urbanisme).

Enfin, la commune ou l'EPCI compétent en matière de plan local d'urbanisme (PLU) peut saisir le tribunal de grande instance (par courrier accompagné d'une copie du procès-verbal) en vue de faire ordonner la démolition ou la mise en conformité d'un ouvrage édifié sans l'autorisation d'urbanisme exigée, l'action civile se prescrivant par dix ans à compter de l'achèvement des travaux (article L.480-14 du Code de l'urbanisme).

## ➤ PAPIERS - CITOYENNETE

Le site officiel de l'administration française « Service-Public.fr » permet d'obtenir de multiples renseignements sur les démarches administratives à effectuer pour chaque citoyen.

Certaines peuvent s'effectuer directement en ligne mais vous avez toujours la possibilité d'obtenir les documents en mairie. Quelques exemples :

### **1/ Carte Nationale d'Identité (CNI) :**

Vous devez retirer les imprimés de demandes de carte d'identité ou de passeport à la Mairie d'Almont. Mais les demandes de carte nationale d'identité (CNI) doivent être effectuées auprès de communes spécialement équipées. Dans notre secteur, les communes sont : Capdenac Gare, Decazeville, Marcillac, Rodez ou Villefranche de Rouergue. **En ce qui concerne la commune de Decazeville, il est nécessaire de prendre rendez-vous (05.65.43.87.00).**

### **2/ Casier judiciaire :**

Les modalités de demande et de délivrance d'un extrait de casier judiciaire sont entièrement réalisables en ligne. En effet, il est possible de demander son « bulletin n°3 » - indispensable pour un certain nombre de démarches administratives et réclamé par certains employeurs - directement avec l'usage d'internet. Les demandeurs peuvent, au choix, demander à recevoir leur extrait par mail ou par courrier. Pour les personnes ayant des difficultés d'accès au réseau ou à l'outil informatique, la demande peut toujours être faite par courrier postal en écrivant au Casier judiciaire national situé à Nantes.

### **3/ Recensement du citoyen**

Le recensement militaire est obligatoire à partir de 16 ans pour l'appel à la journée défense et à la citoyenneté. Il faut se présenter en mairie le mois d'anniversaire muni du livret de famille.

Une attestation de recensement sera délivrée. C'est un document officiel nécessaire jusqu'à l'âge de 17 ans pour s'inscrire dans les auto écoles et jusqu'à 18 ans pour tout examen du ressort de l'Etat.

A partir de cette inscription, l'INSEE est informé et vous inscrira officiellement dans le répertoire national. A vos 18 ans vous serez donc inscrit d'office sur la liste électorale de la commune que vous aurez déclaré comme domicile, sans aucune autre démarche à accomplir. La carte d'électeur vous sera envoyée à votre domicile.

## ➤ GESTION DES SALLES ET PRET DU MATERIEL

Le secrétariat de mairie a en charge la gestion des salles ainsi que le prêt de certain matériel.

Pour une location de salle, il vous sera demandé une attestation d'assurance responsabilité civile et un chèque de caution. Un état des lieux avant et après utilisation de la salle sera effectué avec un employé communal aux heures ouvrables de la mairie avec prise de rendez-vous au préalable.

Le matériel (tables et chaises) sera prêté sur demande et préparé par le personnel de la commune.

### Tarifs de la salle sous la mairie :

	Personnes résidentes sur la commune	Personnes extérieures à la commune
Non chauffée	70 €	150 €
Chauffée	90 €	180 €
Forfait apéritif	Gratuit *	40 €

\* Le forfait apéritif est gratuit lorsqu'il n'est pas à but lucratif.

L'entretien de la salle, de la cuisine ainsi que des toilettes, est obligatoire. Cela vaut pour toute location, qu'elle soit privée ou associative !!! (belote, répétitions, danses, réunions diverses ...)

### Tarifs de la salle polyvalente :

	SALLE		DEMI-SALLE
	Résidant sur la commune	Non résidant	Résidant sur la commune
1 jour	200 €	330 €	150 €
2 jours	300 €	510 €	250 €
Jour supplémentaire	35 €	60 €	35 €
CUISINE	70 €	70 €	70 €
CHAUFFAGE + ELECTRICITE	selon relevé de la consommation		
CAUTION	Chèque : 400 €		

Le conseil municipal se réserve le droit d'ajuster ou de réviser les tarifs selon l'utilisation et le respect du matériel et des biens mis à la disposition des usagers.

### Prêt de matériel :

Les habitants de la commune ont la possibilité de demander le prêt de matériels dont disposent la mairie et les associations. La liste en est la suivante : grand thermos, grandes gamelles, corbeilles à pain, trancheurs à pain, couverts, bouteilles de vin, spots + rallonge, déco de table, parasols, tables, bancs, chaises (sur sol dur).

- ↪ Une caution sera demandée à chaque emprunt (100 € pour les parasols et 50 € pour le petit matériel).
- ↪ Les associations de la commune n'entrent pas dans ce cadre-là et peuvent utiliser le matériel.
- ↪ Les associations de la commune restent prioritaires par rapport aux personnes privées.
- ↪ Comme par le passé, le prêt de matériels entre comités voisins se perpétue gracieusement.

# INFOS DIVERSES

## ➤ DETENTE ... (Renseignements à la mairie)

- Danse traditionnelle : Tous les mercredis à 20 h 30 salle sous la mairie (d'octobre à mars)
- Yoga : Tous les jeudis à 20 h salle sous la mairie
- Taïchi / Qi jong : Lundi de 9 h à 10 h 30 et mardi de 18 h à 19 h 30
- Pétanque : Uniquement l'été, tous les vendredis soirs, au parking du stade

## ➤ DEFIBRILATEURS

Sur notre commune, deux défibrillateurs sont accessibles 24 h / 24 h. Ils sont utilisables par toutes personnes formées ou non aux gestes des premiers secours. En cas de nécessité, il suffit d'ouvrir le capot (assez difficile) puis d'allumer le défibrillateur et de vous laisser guider.



## ➤ FIBRE

La fibre arrive dans notre commune et plus de 140 logements vont être éligibles. Un conseiller Orange se tiendra à votre disposition sur la place du bourg le jeudi 18 janvier de 9 h 30 à 18 h afin de renseigner les habitants sur l'éligibilité et le raccordement à la fibre de leur logement, sur les avantages de la fibre, sur les usages associés et les conditions d'installation.

## ➤ PRET A POSTER (en vente à la mairie)

**LETTRE VERTE**

- l'unité = 0.90 €
- 10 enveloppes = 8.70 €
- 100 enveloppes = 72 €



**LETTRE PRIORITAIRE**

- l'unité = 1 €
- 10 enveloppes = 9.70 €
- 100 enveloppes = 80 €



**CARTE POSTALE**

l'unité = 0.30 €



# Les entreprises

## Zoom sur la zone d'activité de l'étoile







<p><b>RCI (Rouergue Carrosserie Industrielle) :</b></p> 	<p>Appartient au groupe Vincent. Directeur : Francis Montbroussous</p>	<p>65 salariés dont 10 à Flagnac</p>	<p>Fabrication de bennes de camions. RCI travaille pour les transporteurs et artisans. 05.65.64.09.22</p>
<p><b>Cœur d'Aveyron</b></p> 	<p>Appartient au groupe Gozoki. Responsable du site : Anne-Sophie Guillerme</p>	<p>65 salariés</p>	<p>Atelier agroalimentaire : Fabrication de produits régionaux (investissement de 1,2 millions d'euros sur le site d'Almont) 05.65.64.15.99</p>
<p><b>M2A</b></p> 	<p>Dirigeant : Laurent Cerles</p>	<p>7 salariés</p>	<p>Réparations et vente de matériels agricoles, Charpente métallique et serrurerie 05.65.64.04.34</p>
<p><b>La Fabrique Aveyronnaise</b></p> 	<p>Gérants : Bérengère Rols et Julien Léocadio</p>	<p>8 salariés</p>	<p>Fabrication de plats cuisinés. 05.65.64.10.41</p>
<p><b>Garage Grialou</b></p> 	<p>Dirigeants : Lilian et Gérard Grialou</p>	<p>11 salariés</p>	<p>Réparation et vente de véhicules et motocultures. Location de véhicules légers et utilitaires. 05.65.64.04.44</p>



# de notre commune

## Ailleurs...sur notre village

<b>CANTEMERLE Véronique</b>	Assistante maternelle agréée.	Mazerac
		06.75.25.31.19
<b>CARRELAGE CAPITANO - CAPITANO Anthony</b>	Carrelage. Faïence.	Noux
		06.32.85.63.48
<b>CROUQ PRESTATIONS - ROUQUETTE Clément</b>	Location de matériel TP et agricole.	La Molle Basse
		05.42.70.55.62
<b>GATARD Hélène</b>	- Professeur de Tai chi chuan et Qi Gong - Thérapeute en médecine chinoise Sur RDV uniquement	Les Combettes
		06 71 96 57 31
<b>GRIALOU Patrick</b>	 Travaux publics et agricoles	Noux
		06.75.05.37.85
<b>LAGRIFFOUL Gwenaël</b>	 Peinture en bâtiment et revêtement de sol	Ginouilhac
		06.40.25.23.02
<b>MAREY Dominique</b>	Réflexologie plantaire	La Plane
		06.79.77.30.78
<b>MESCOLINI Alice</b>	- Macramé et poterie - Ateliers sur demande	Noux
		06.50.48.04.64
<b>ROUQUETTE Didier</b>	Maçonnerie, carrelage	Mazerac
		05.65.64.10.38
<b>SAS EVENTS &amp; DRINKS12</b>	 Location de tireuse à bière, tente de réception, vente bière et vin...	La Molle Basse
		05.42.70.55.62
<b>ZENONI Pier Paolo et Victoria</b>	 Les ânes de Monédiès, promenade, randonnée...	Les Breffinies
		06.33.30.44.78

Cette liste a été réalisée en fonction des éléments dont nous disposons.

Si vous souhaitez y figurer dans le prochain bulletin, merci de vous rapprocher de la mairie.

# ETAT CIVIL 2022

## Ils sont nés

- Le 28 avril, **Alba COUFFIN** de Cloé COUFFIN, domiciliée à Ginouillac
- Le 7 juin, **Rose ROUQUETTE** de Tyffen RAGOT et Julien ROUQUETTE, domiciliés à Sainte Catherine
- Le 31 juillet, **Milo SALLES** de Laurène FELIX et Dimitri SALLES, domiciliés Route de Laval
- Le 15 août, **Sofia DALMON** de Stéphanie SOBOUL et Benoît DALMON, domiciliés à Mazac
- Le 7 décembre, **Lisa JOURD'HUI** de Sophie DUTRIAUX et Christophe JOURD'HUI, domiciliés à Ginouillac

## Ils nous ont quittés

- Le 1<sup>er</sup> avril, **Jeannine PONS**, domiciliée Route de Laval
- Le 5 avril, **Odette MANHARIC née TRAYSSAC**, domiciliée à Laborie de Ginouillac
- Le 5 octobre, **Alfred PONS dit Fédé**, domicilié à La Molle Haute

## Ils se sont unis

- Le 18 juin, **Julie PORTE ET Matthieu JOULIA**, domiciliés Le Fau

# A vos agendas !

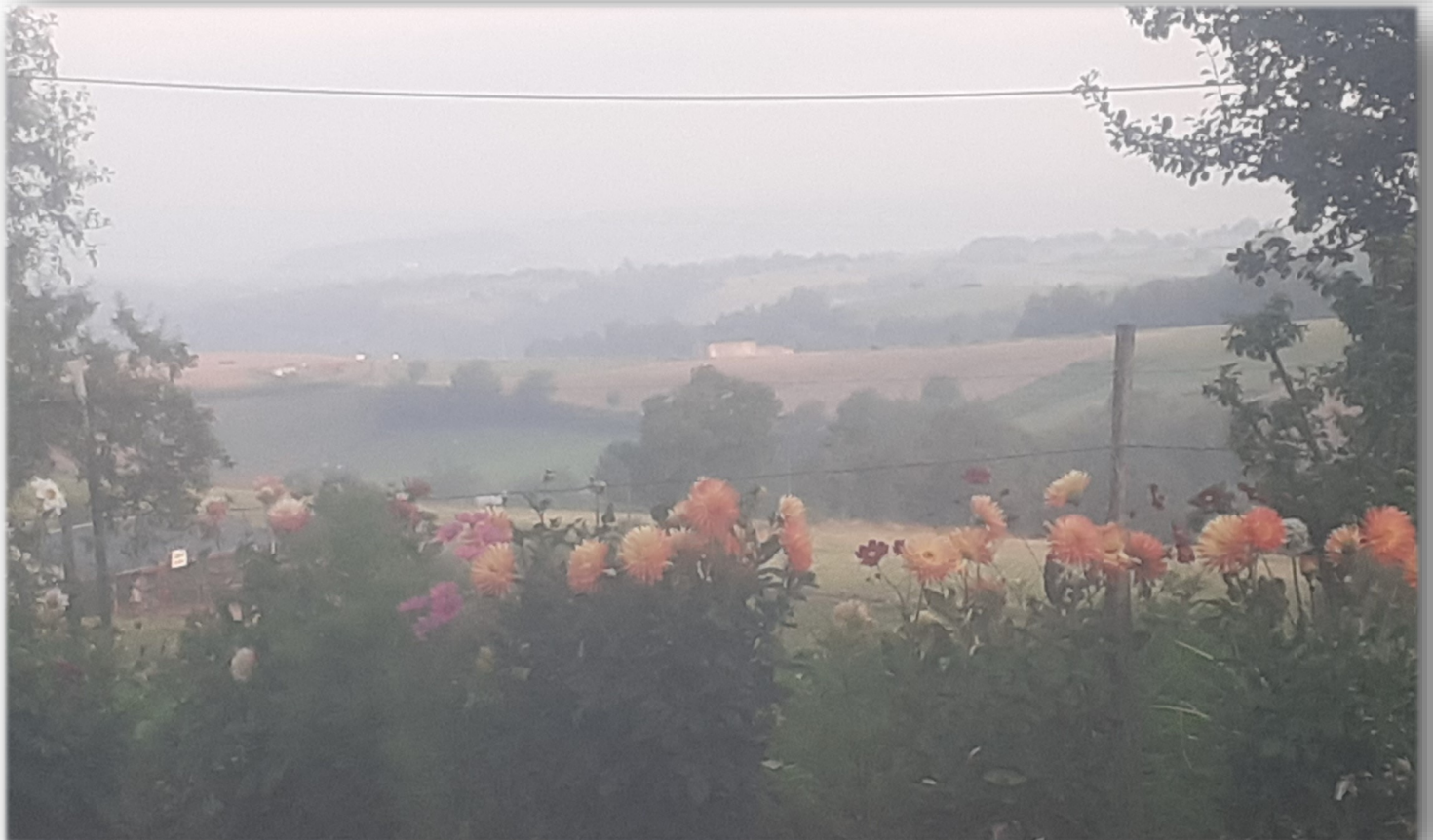
## Dates connues à ce jour

- Dimanche 5 février : **Quine**, organisé par les Aînés
  - Samedi 18 février : **Concours de belote**, organisé par la Méridienne
- Vacances d'hiver : **Animation pour les enfants (date à venir)**, organisé par la bibliothèque
  - Samedi 4 mars : **Soirée stockfish**, organisé par Almont Festivités
- Dimanche 12 mars : **Quine**, organisé par l'APE
  - Dimanche 2 avril : **Animation théâtre**, organisée par Decazeville Communauté
- Dimanche 9 avril : **Déjeuner aux tripoux** org. par la Méridienne /  
**Bal de Pâques**, org. par Almont Festivités
  - Samedi 22 avril : **Concours de belote**, organisé par Almont Festivités
- Samedi 20 mai : **Foire agricole**, organisé par la mairie et l'APE
  - Vendredi 30 juin : **Défi-lecture pour les adultes**, organisé par la bibliothèque
- Début d'été : **Apéro-concert**, organisé par l'APE (date à venir)
- Samedi 22 et dimanche 23 juillet : **Fête du blé**



# Numéros utiles

Mairie.....	05.65.64.04.76
Ecole.....	05.65.64.05.54
Pompiers.....	18
SMUR.....	15
Centre Hospitalier Decazeville.....	05.65.43.71.71
Gendarmerie.....	05.65.43.80.95
Préfecture.....	05.65.75.71.71
Sous-préfecture.....	05.65.65.11.00
Decazeville Communauté.....	05.65.43.95.00
Service des eaux.....	05.65.43.90.90
Office du tourisme et du thermalisme de Cransac.....	05.65.63.06.80
Transport à la demande Decazeville Communauté.....	05.65.43.95.20
(2€ l'aller, 2 € le retour)	
Déchetteries	
La Sole à Flagnac.....	09.67.87.41.38
Le Montet à Aubin.....	05.65.43.48.76



*Mairie d'Almont les Junies*

*Le Bourg—12300 ALMONT LES JUNIES*

*Tél : 05.65.64.04.76—Mail : [mairie-almont.les.junies@wanadoo.fr](mailto:mairie-almont.les.junies@wanadoo.fr)*